

**ASSOCIATION DU SOUVENIR  
AUX MORTS DES ARMEES  
DE CHAMPAGNE  
ET A LEUR CHEF  
LE GENERAL GOURAUD**

**FONDATION DU MONUMENT  
AUX MORTS DES ARMEES  
DE CHAMPAGNE  
ET  
OSSUAIRE DE NAVARIN**

SIEGES SOCIAUX : 38, rue Boileau - 75016 PARIS

SIEGES ADMINISTRATIFS

4 rue des Condamines 78000 VERSAILLES

10 rue de l'Eglise - 51510 THIBIE

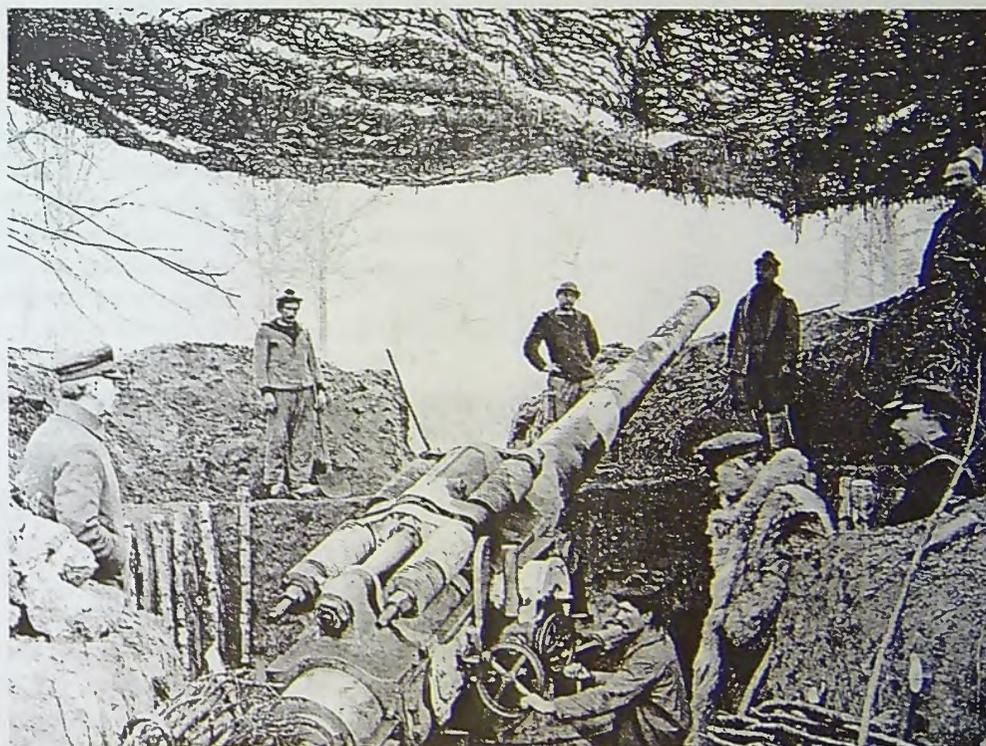
**JUILLET 2001**

Tous les membres de l'A.S.M.A.C.,  
tous ceux qui veulent honorer la mémoire des combattants de 1914-1918 en Champagne,

sont invités à notre pèlerinage annuel qui se déroulera

**au Monument de NAVARIN,  
le dimanche 16 septembre 2001, à 9 h 45,  
à l'occasion de la Journée des Villages Détruits du camp de Suippes.**

Après la cérémonie, dans l'après-midi, vous pourrez vous rendre sur les ruines de Hurlus, de Perthes-les-Hurlus, de Mesnil-les-Hurlus, de Ripont, de Tahure à partir du camp de Suippes (détails en dernière page).



Canon de 16 cm

**LA MARINE EN CHAMPAGNE**

( Voir page 4 la suite de notre article historique de janvier )

## EDITORIAL

Depuis sa création, l'Association témoigne inlassablement de la reconnaissance que nous devons conserver envers les combattants morts au Champ d'honneur sur cette terre de Champagne tant meurtrie par la Grande Guerre. Elle reste fidèle à l'impérieuse incitation du Général GOURAUD : "Se souvenir est un devoir sacré"!

Cette reconnaissance se manifeste sous diverses formes.

Ce sont d'abord les cérémonies annuelles de juillet ou septembre, temps forts de la vie de l'association; c'est la tenue de l'assemblée générale dans une commune proche de NAVARIN, par sa situation géographique mais aussi par les liens tissés par l'histoire; ce sont les bulletins, largement diffusés, dont les rubriques historiques essaient d'apporter un éclairage sans cesse renouvelé sur les combats; c'est l'ouverture la plus large possible du Monument au public, autant que le permet la disponibilité du gardien bénévole, soit actuellement deux à trois jours par semaine.

Cette reconnaissance s'exerce aussi à travers l'action permanente de la Fondation qui se doit de conserver au Monument-ossuaire son caractère originel de témoin inébranlable et prestigieux, de témoin par excellence, du sacrifice et de la gloire des Morts des Armées de Champagne, tombés pour défendre la liberté et la justice.

Cependant sur ces mêmes lieux, vingt deux ans plus tard, les fils de ces soldats, la rage au coeur, menaient un combat désespéré et faisaient preuve de vertus dignes de leurs pères. Notre reconnaissance leur est due également et nous leur avons rendu un hommage solennel l'an dernier à la nécropole de la Ferme de Suippes où les deux "carrés" de tombes 1914-1918 et 1939-1945 voisinent.

Et lorsque chaque année viennent s'aligner jusqu'à cent drapeaux d'associations représentant toutes les générations du feu, nous sommes conviés implicitement à étendre notre reconnaissance à tous ceux qui, aussi bien en Métropole qu'aux T.O.E., en Indochine ou en Afrique du Nord et partout où des missions de maintien de la paix les réclamaient, ont offert généreusement leur vie, à l'exemple de leurs anciens.

Les trois admirables soldats sculptés par REAL DEL SARTE, qui semblent défier l'horizon, sont là comme pour nous rappeler que la paix est une construction fragile et qu'elle ne peut être maintenue que par la volonté affirmée d'hommes libres, prêts à s'opposer, jusqu'au sacrifice de leur vie, aux pires dérives de l'humanité. En 1924, lors de l'inauguration du Monument, le Général GOURAUD citait cette belle phrase de PASCAL : "La justice sans la force est impuissante, la force sans la justice est tyrannique. La justice sans la force est contredite parce qu'il y a toujours des méchants. La force sans la justice est accusée. Il faut donc mettre ensemble la justice et la force et pour cela faire que ce qui est juste soit fort et que ce qui est fort soit juste". Quelle vérité, quelle actualité dans cette pensée plus de trois siècles après !

Au moment où l'on parle, à toute occasion, de devoir de mémoire, il a semblé utile de rappeler sur quelles bases solides Association et Fondation l'exercent. Les temps changent, les mentalités évoluent, il est nécessaire que notre action s'y adapte. Le projet de circuit "Sur les pas des Armées de Champagne", évoqué dans le précédent bulletin, prend forme et doit s'inscrire dans un futur réseau régional des lieux de mémoire. La notion de "tourisme de mémoire" est apparue, effaçant celle de pèlerinage. Certes, il s'agit d'inviter le plus grand nombre à aborder autrement l'histoire dans ce qu'elle a de plus tragique, la guerre, et de l'inciter à réfléchir.

Il ne faudrait cependant pas, au nom d'une "rentabilisation des sites", voir se dénaturer la notion même de Mémoire.

Tout en restant ouvertes aux idées neuves, Association et Fondation, en s'appuyant sur une tradition éprouvée, auront à coeur, à travers une évolution raisonnée, de préserver le caractère sacré du Souvenir, l'impérieux devoir cher au Général GOURAUD.

Colonel Norbert MERY  
Président de la Fondation

## REMERCIEMENTS.

Cette année, deux membres éminents du Conseil d'Administration ont demandé que leurs mandats ne soient pas renouvelés en raison de leur âge.

Monsieur Roger de GRAMMONT, ancien maire de Souain, appartenait au Conseil depuis 1986. Avec un bon sens aiguisé et sa parfaite connaissance de la région de Navarin, il sut toujours faire entendre la voix des Champenois et apporter des éléments pertinents pour les décisions que nous avons à prendre. Pendant ces longues années, il a consacré une grande énergie et un temps incalculable à nos cérémonies et au monument.

Monsieur Paul POITEVIN était devenu, à sa retraite, notre expert pour le Monument. Sa longue carrière professionnelle dans la construction lui donnait une compétence indiscutée qu'il a consacrée sans mesurer ses efforts à la restauration : analyse des atteintes qu'avait subies le monument, recherche des meilleures solutions techniques, présentation des projets à l'architecte des Bâtiments de France, choix des entreprises, suivi des travaux ... Pendant toute ces années, sa retraite n'en fut pas une !!!

L'Association présente à tous les deux ses remerciements chaleureux et elle souhaite qu'ils puissent continuer longtemps à exprimer leurs idées et à donner leurs conseils qui seront toujours reçus avec reconnaissance.

## ASSEMBLEE GENERALE DE L'A.S.M.A.C.

Notre assemblée annuelle s'est déroulée le 24 mars à 10h30 à SAINT HILAIRE LE GRAND. Madame Agnès PERSON, qui avait à peine inauguré ses nouvelles fonctions de maire, nous accueillait dans la salle du Conseil Municipal, en présence de Monsieur GANGAND, précédent maire, qui nous avait invités à tenir notre assemblée générale dans sa commune.

En ouverture, le général Xavier Gouraud les remercie tous deux de l'accueil qu'il font à notre association. Il remercie également les membres de l'association présents (plus de 40), et en particulier, monsieur Jacques Machet, sénateur de la Marne, Madame Agnès Person, maire et conseillère générale, et le Colonel Courot, délégué militaire de la Marne.

Avant le renouvellement du Conseil d'Administration, le général Xavier Gouraud exprime toute la reconnaissance de l'association à Messieurs de GRAMMONT et POITEVIN qui ont demandé que leurs mandats ne soient pas renouvelés (voir ci-dessous).

Ont été réélus : MM. J. MACHET, et L. BUTIN, et M. C. A. GOURAUD et le GI X. GOURAUD.

Le secrétaire et le trésorier lisent le rapport des activités et le rapport financier de l'A.S.M.A.C. pour l'année 2000 ; nos cérémonies ont déjà été relatées dans le bulletin de janvier 2001.

Nos adhérents sont fidèles et leur nombre reste stable au plus haut niveau ; en effet, nous comptons près de 360 adhérents en 1997 et 1998. Grâce, peut-être à l'impact du 80<sup>e</sup> anniversaire, sans doute à un souci de plus en plus vif de nos concitoyens de connaître leurs origines, sûrement à l'effort de nombreux adhérents, nous étions 396 au début 1999, 421 en 2000 et 424 cette année, malgré 23 départs qui ont eu lieu, pour des raisons diverses, au cours de l'année 2000.

Le renouvellement de nos membres permet à l'association de conserver une situation financière saine : en 2000, en sortant les comptes le repas du pèlerinage de Navarin qui gonfle énormément les recettes et les dépenses, l'A.S.M.A.C. a encaissé 100 000 francs, essentiellement de cotisations.

Les dépenses se sont réparties entre les frais de bulletin et de fonctionnement (26 000 F), et notre don annuel de 20 000 F à la fondation pour l'entretien courant du monument, dégageant un surplus de 2 000 F.

La seconde partie de l'Assemblée Générale est consacrée à l'avenir ; nous évoquons tour à tour :

- notre pèlerinage 2001 à Navarin : nous nous retrouverons, comme toutes les années impaires, à la Journée des Villages détruits du camp de Suippes, le dimanche 16 septembre 2001.

- l'effort fait par le District de SUIPPES, sous l'impulsion de M. Jean HUGUIN, son ancien président, pour mettre en place un circuit touristique de la mémoire "sur les pas des armées de Champagne".

- notre bulletin. Il trouve son intérêt en rapportant des faits historiques inédits. C'est l'occasion de remercier ceux qui nous envoient des documents ; ils peuvent sembler parfois de faible importance, mais ils sont toujours émouvants et, parfois associés à d'autres, ils peuvent être la source d'un regard inattendu sur les combats de Champagne. Nous renouvelons notre appel à vos archives familiales.

- notre cotisation. **minimum** L'assemblée accepte une augmentation "simplificatrice" qui la fait passer de 50 francs à 8 euros (soit 52,48 F).

\* \* \*

A l'issue de la réunion, tous les participants allèrent déposer une gerbe au Monument aux Morts de SAINT HILAIRE LE GRAND. Nous avons été heureux d'être précédés jusqu'au cimetière par notre drapeau et par la fanfare municipale ; la présence de ces jeunes et de ces moins jeunes était réconfortante ; c'est le signe qu'il existe toujours des bonnes volontés qui savent se dévouer à la collectivité et y trouver une satisfaction. Merci et bravo à elles !

Puis nous nous sommes retrouvés au Foyer Rural, grange à la magnifique charpente, bien remise en valeur par la commune, pour boire ensemble un champagne bien frais, offert par la municipalité. Grand merci encore à Madame PERSON et à SAINT HILAIRE LE GRAND de leur accueil.



\*\*\*\*\*

\*\*\*\*\*

\*\*

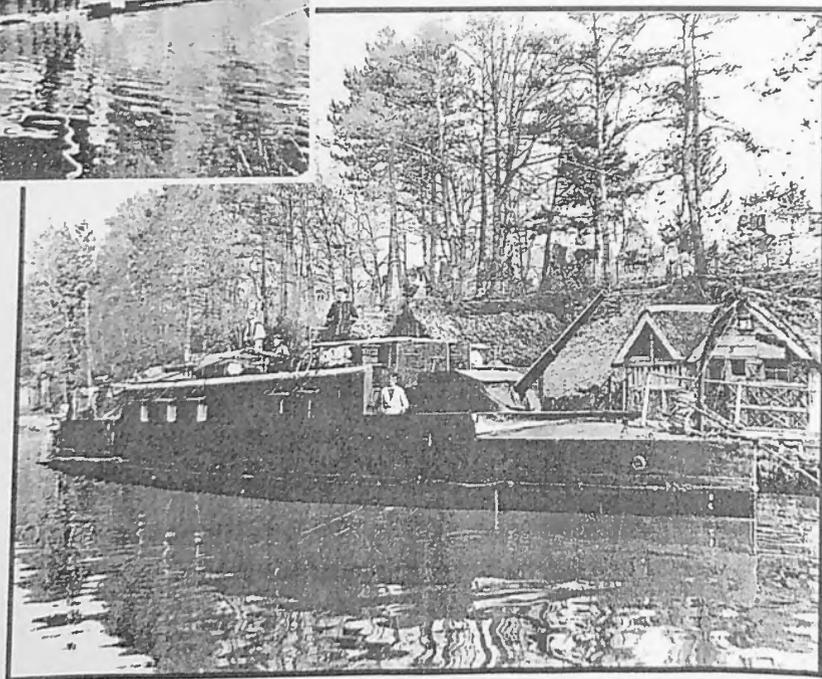
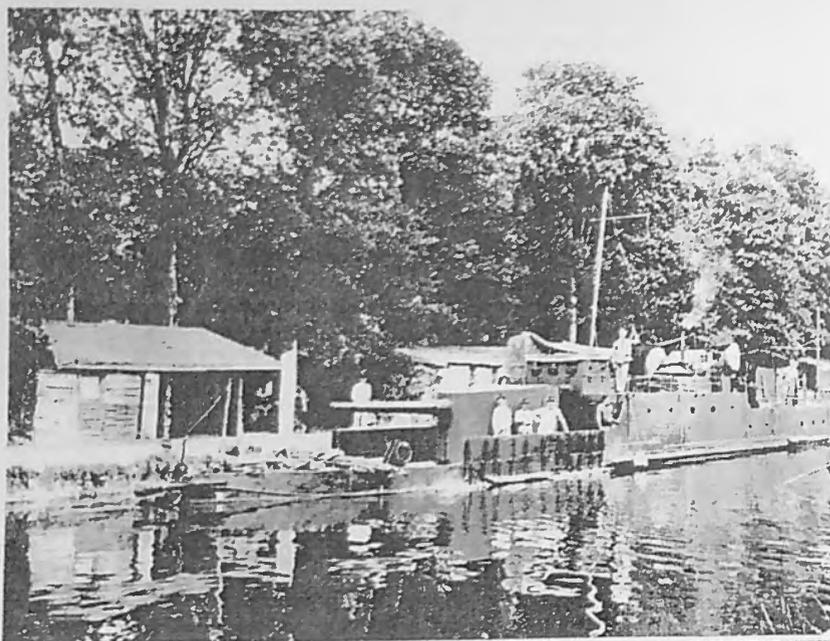
# HISTOIRE

1915 - 1918 DES MARINS EN CHAMPAGNE

Après l'article, paru dans le précédent bulletin, consacré aux canonnières et péniches fluviales, nous évoquerons maintenant quelques aspects des actions menées par les canonniers-marins au sein des batteries d'artillerie lourde sur voie ferrée et des batteries mobiles terrestres. Cette présentation ne prétend pas être complète, elle ne traite pas des batteries fixes, faute d'archives cohérentes.

Cependant, afin de montrer la diversité des matériels servis par les canonniers-marins pendant la Grande Guerre, nous avons reproduit quelques photos originales provenant de l'E.C.P.A. du Fort d'Ivry en y incluant à nouveau les canonnières fluviales, la qualité des illustrations du dernier bulletin ayant été médiocre.

Nous remercions encore nos amis anciens marins, MM BONNET et CRETTE, pour l'aide et les encouragements qu'ils nous ont prodigués.



Dans le bulletin de janvier 2001, la photo de la première page montrait le Président de la République remettant leur drapeau aux canonniers-marins, le 7 février 1918. La garde de ce drapeau est confiée maintenant au Centre d'Instruction Naval de SAINT MANDRIER.

## L'ARTILLERIE LOURDE SUR VOIE FERREE ( A.L.V.F. )

L'idée n'était pas neuve ( elle naquit pendant la guerre de Sécession ), et fit l'objet d'essais britanniques en 1865. En 1870, pendant le siège de PARIS, les marins utilisèrent un train blindé, armé de deux pièces de 24 cm.

En 1888 un projet conçu par le Lt Colonel PEIGNE est expérimenté sans réussir à convaincre l'Etat-major. En 1900 la Maison SCHNEIDER présente des canons sur voie ferrée à l'Exposition universelle... Ce n'est que fin 1914, devant la nécessité de posséder une artillerie puissante ( longue portée et/ou gros calibre ), que les projets furent repris. Sans entrer dans les détails techniques on peut classer ces types de matériels en trois grandes catégories, la liste n'étant pas exhaustive :

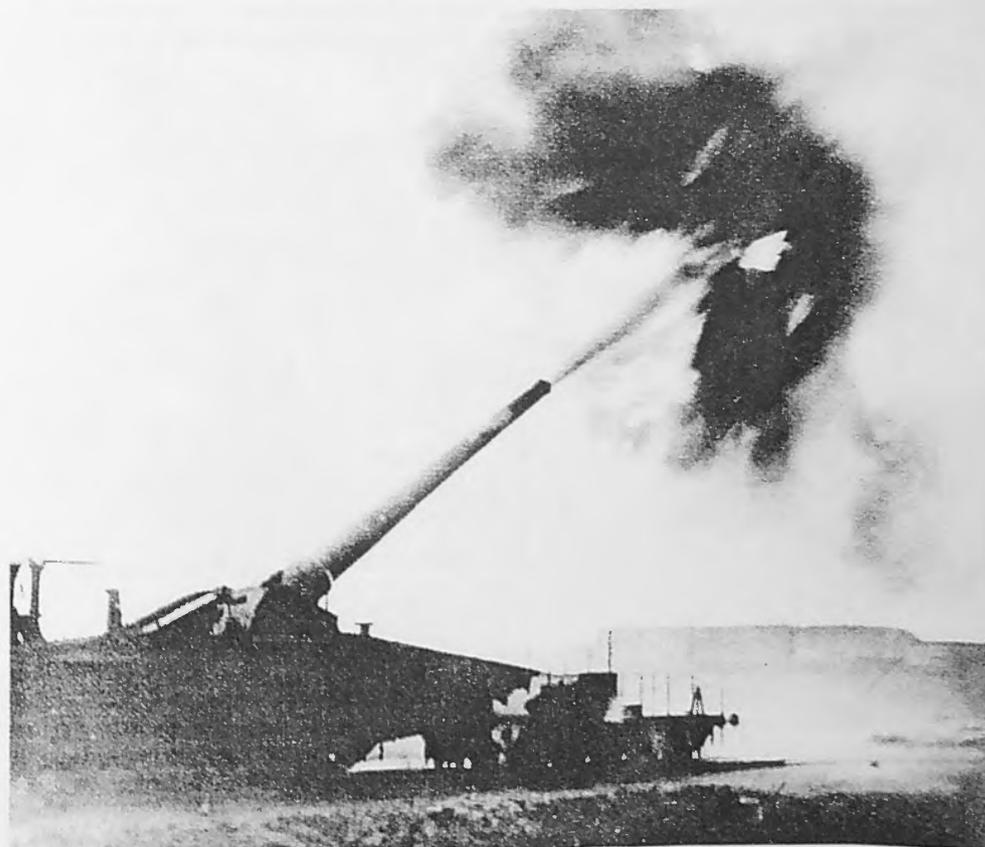
les matériels tous azimuts, se mettant en batterie en un point quelconque de la voie ferrée, disposant d'un système d'ancrage au sol par vérins. A cette catégorie appartiennent les matériels suivants :

| CANON     | CALIBRE | MODELE    | MASSE | PORTEE MAX |
|-----------|---------|-----------|-------|------------|
| de marine | 16cm    | 1893      | 60 t  | 18km       |
| de côte   | 19cm    | 1870-1896 | 58 t  | 13,8km     |
| Schneider | 200mm   |           | 38 t  | 11,5km     |
| de côte   | 240mm   | 1884      | 72 t  | 17km       |
| de côte   | 240mm   | 1893-1896 | 140 t | 23km       |

Le calibre de 240mm constitue une limite, au-delà de laquelle la stabilité du matériel est compromise.

les canons à glissement, avec ou sans lien élastique, montés sur une poutrelle métallique dont les extrémités reposent sur deux boggies multiessieux. Le pointage s'effectue sur un épi courbe de voie ferrée, spécialement construit, la direction de tir étant tangente à la courbe. Au départ du coup l'ensemble recule en roulant sur la voie, mais est freiné par un système de poutrelles agissant par frottement sur les rails. La pièce doit être ramenée en position après chaque tir.

| CANON            | CALIBRE | MODELE         | MASSE      | PORTEE MAX |
|------------------|---------|----------------|------------|------------|
| de bord          | 274,4mm | 1893-1896      | 120 t      | de 21km    |
| réalésage du 274 | 285mm   |                |            | à 27km     |
| de bord          | 305mm   | 1906-1910      | 208t       | 30km       |
| divers           | 340mm   | 1881/1893/1912 | 183 à 270t | 19 à 25 km |



Canon de 305 en action.

les matériels "à berceau", car munis d'un lien élastique pour le recul, contenu dans un berceau sur lequel glisse la bouche à feu après la départ du coup pour revenir ensuite à sa position initiale. Contrairement aux matériels précédents, ils sont amenés à leur position de tir sur un épi droit construit à partir de la voie normale et amarrés sur plate-forme. Inconvénient : mise en batterie longue, faible champ de tir en direction.

| CANON                 | CALIBRE | MODELE                | MASSE | PORTEE MAX |
|-----------------------|---------|-----------------------|-------|------------|
| de marine             | 305mm   | 1893-1896             | 140 t | 27km       |
| de marine             | 320mm   | réalésage du 305      | idem  | idem       |
| de marine             | 340mm   | 1912                  | 165 t | 40km       |
| obusier de marine     | 370mm   | 1887                  | 130 t | 15km       |
| mortier Filloux       | 370mm   |                       | 30 t  | 10km       |
| obusier Saint Chamond | 400mm   | réalésage d'un 340 mm | 137 t | 15km       |

Il est difficile de citer, parmi ces matériels, ceux qui furent servis par les marins, cette étude étant limitée au front de Champagne. Les documents historiques montrent surtout des canonniers-marins sur les pièces de 19cm.

Les premières pièces furent livrées en 1915 au nombre de 12. Deux groupes de 3 batteries de 2 pièces furent constitués. Chaque pièce comportait un wagon porte-canon protégé par une "pseudo-tourelle" pivotant sur 360° et un wagon à munitions, le tout blindé. L'équipe de pièce comprenait un chef de pièce et 21 servants. L'ensemble des pièces formait donc un train blindé à bord duquel les marins vivaient en équipage comme sur un navire.

Nous suivrons plus particulièrement le 2ème Groupe qui a participé aux opérations de 1915 et 1917 en Champagne. De mai à juin 1915, placé initialement sous le commandement d'un artilleur, le chef d'escadron COUADE, il cantonne à SOMPUIS et fait ses écoles à feu à MAILLY, puis de juillet à septembre se trouve à ARZILLERES au sud de VITRY LE FRANCOIS. De septembre à novembre il est basé à SAINTE MENEHOULD d'où il participe à la "2ème bataille de Champagne". Le 25 septembre, en position près de SOMME-SUIPPE, il tire sur les organisations fortifiées de la BUTTE DE SOUAIN, puis, le soir même, reçoit l'ordre de se déplacer vers l'est et occupe une position de tir au BOIS D'HAUZY, près de VIENNE-LA-VILLE, au nord de SAINTE-MENEHOULD. Là il intervient sur les batteries allemandes de SERVON-MELZICOURT et exécute, jusqu'au 13 octobre, des tirs en profondeur sur les gares, routes, batteries et cantonnements ennemis : 1200 coups ont été ainsi tirés durant cette période.

Nous retrouvons le 2ème groupe en avril 1917 pour l'attaque du massif de MORONVILLIERS. Ayant rejoint la région de REIMS il tire, du 8 avril au 26 juillet, 3 250 obus sur les arrières ennemis. Début septembre les batteries regagnent la région de SUPPES.

Bien qu'il ne soit pas lié directement à l'action des canonniers-marins, nous rappellerons l'épisode, tragique pour l'ennemi, du tunnel du MONT CORNILLET, le 20 mai 1917, au cours duquel plus de 700 officiers, sous-officiers et soldats allemands périrent, victimes de l'explosion d'un obus de 400 provenant d'un tir de batterie d'A.L.V.F.



## LES BATTERIES MOBILES

Equipées de canons de bord de 16cm, modèle 1887, 1891 ou 93 / 96, sur affûts de marine modifiés, transportables par tracteurs automobiles, d'un poids de 16 t, d'une portée de 18km, avec champ de tir horizontal de 100°, ou de canons de 155mm GPF (Grande Puissance Filloux)(\*), à flèches ouvrantes permettant un champ de tir de 60°, relativement léger ( 13 t ) et mobile, d'une portée de 16km. Ces batteries, après avoir eu un rôle statique furent utilisées à leur juste valeur, lors de l'offensive finale de septembre 1918. Nous suivrons certaines d'entre elles, affectées à la IVème Armée.

Auparavant quelques notions sur l'organisation de l'artillerie de cette grande unité permettront de mieux les situer.

Pour l'offensive du 26 septembre 1918, la IVème Armée dispose de 7 corps d'armées (\*\*), regroupant 25 divisions ( 3 ou 4 par C.A. ). Chaque division a sa propre artillerie constituée de 3 groupe "légers" de 3 batteries de 4 pièces de 75 et 1 groupe "lourd" de 3 batteries de 155 court, soit au total 36 pièces de 75 et 12 de 155.

Au corps d'armée nous trouvons 2 groupes équipés en 105 et 155 longs, soit 24 pièces de chaque.

L'artillerie d'armée dispose d'unités de réserve générale équipées en pièces de différents calibres (du 75 au 400 ), pouvant servir à la constitution de groupements, soit restant aux ordres directs de l'armée, soit mises en renforcement aux corps d'armée.

Toute cette artillerie est placée sous les ordres d'un général, Commandant l'Artillerie d'Armée. Ainsi trois groupements ont été constitués : groupement gauche ( Cdt PICHEVIN ),

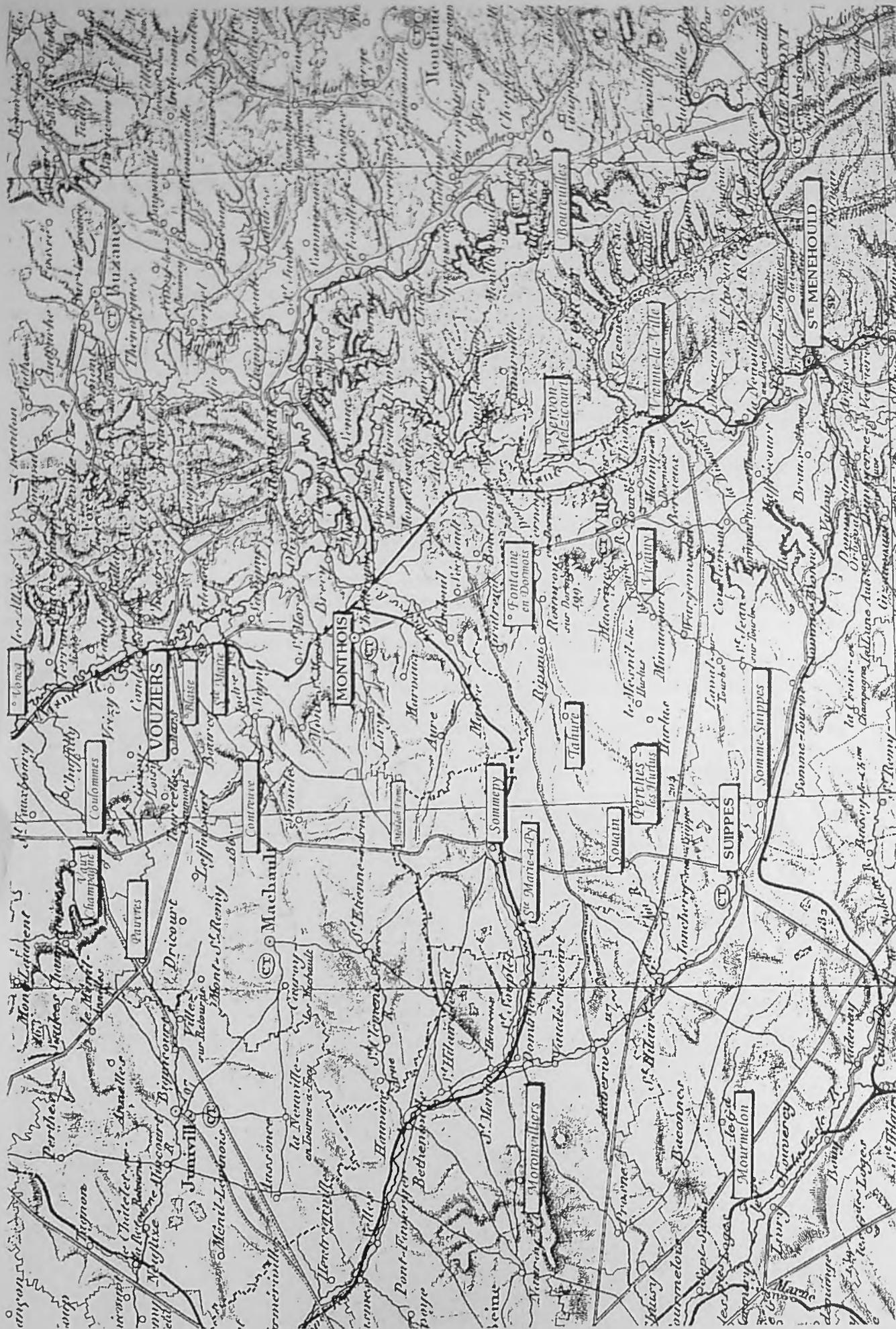
groupement centre ( Colonel BOURGAIN ), composé comme suit : 1 batterie de 340, 2 batteries de 320, 1 batterie de 285, 1 de 274 et 1 de 16cm,

groupement droit ( Colonel US YOUNG ).

(\*) Ce matériel, mis en service en avril 1917, fut adopté par l'Armée américaine et a été l'"ancêtre" du 155 Gun "Long Tom", qui fit ses preuves lors du dernier conflit mondial et même bien au-delà.

(\*\*) de l'Ouest à l'Est : 4ème C.A. ( 7e, 8e, 163e D.I. ) / 14ème C.A. ( 28e, 68e, 154e D.I. ) / 11ème C.A. ( 21e, 22e, 61e, 151e D.I. ) / 21ème C.A. ( 13e, 43e, 167e, 170e D.I. ) / 2ème C.A. ( 3e, 4e, 14e, 48e D.I. ) / 9ème C.A. ( 157e, 161e, 2e D. Marocaine ) / 38ème C.A. ( 71e, 74e, et 1ère D.C.P. ).





*A chaque groupement est affectée une batterie mobile de canonniers-marins de 16cm, respectivement :*

3ème Batterie ( Lt de vaisseau de VOGÜÉ ) et 13ème batterie ( Lt de vaisseau TRACOU ), en position dans le Camp de CHALONS (actuel Camp de MOURMELON).

7ème Batterie ( Lt de vaisseau BOGARD ) en position au sud du TROU BRICOT entre PERTHES-LES-HURLUS et SOUAIN.

11ème Batterie ( Lt de vaisseau de la VILLEMARQUE ) en position à la Ferme de ROCHAMP, à l'ouest de BOUREUILLES en ARGONNE et 16ème Batterie ( Lt de vaisseau MARLOY ) en position près de VIRGINY.

*La 15ème Batterie ( Lt de vaisseau d'HARCOURT ), équipée en 155 GPF, est détachée au 4ème Corps d'Armée, où sa conduite lui vaut une citation (1) à l'ordre du Corps d'Armée, du 25 novembre 1918.*

Toutes les unités participent à la préparation d'artillerie du 25 septembre déclenchée à 23 heures et, de leurs positions, sont en mesure d'appuyer les attaques visant à conquérir les hauteurs au nord de SAINTE MARIE A PY - BLANC-MONT et ORFEUIL ( 2, 3 et 4 octobre ).

Mais à partir du 5, l'ennemi se repliant vers l'Aisne, la majorité des unités d'artillerie lourde à grande portée ( A.L.G.P. ), ne sont plus en mesure d'intervenir, leur mobilité réduite excluant toute participation à la poursuite.

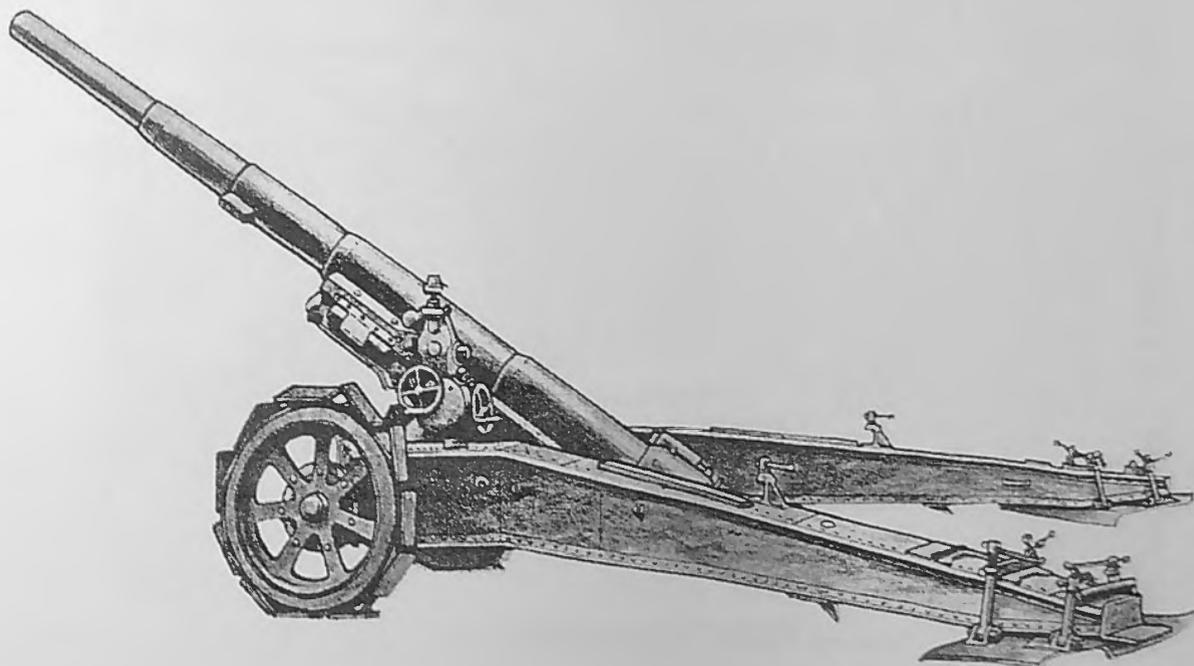
*Seules les batteries mobiles de canonniers-marins possèdent cette capacité, si bien qu'occupant au départ une place modeste dans la masse de l'artillerie d'armée, elles resteront les seules unités représentant l'A.L.G.P. dans la phase d'exploitation.*

Le Général PEYREGNE, commandant l'Artillerie de la IVème Armée confie alors le commandement des batteries de canonniers-marins, rassemblés en un seul groupement, au Capitaine de Vaisseau d'ARVIEU, jusqu'alors adjoint au commandant de l'ancien Groupement centre.

Les Allemands laissent derrière eux un terrain dévasté. Les reconnaissances effectuées montrent que seules les routes de PERTHES-TAHURE-SOMMEPY, puis Fermes de MEDEAH et de CONSTANTINE vers ATTIGNY à l'Ouest, et la route de SAINTE MENEHOULD à VOUZIERES par MONTHOIS à l'Est, sont praticables aux matériels. Par ailleurs, afin de conserver en permanence leur capacité d'intervention, les batteries se déplaceront par échelons, une pièce en batterie, une sur route. Nous suivrons donc, pour illustrer ce qui précède, les parcours des 3ème, 13ème, 11ème et 16ème Batteries de canonniers-marins ( cf carte ci-jointe ), la 7ème Batterie, après épuisement des munitions et usure complète des tubes, ayant été retirée.



(1) Arrivée en Champagne devant les Monts au moment de l'attaque ennemie du 15 juillet 1918 la 15ème Batterie de canonniers-marins, sous les ordres du Lt de vaisseau d'Harcourt, a fait preuve d'un entrain magnifique et contribué par la rapidité et la précision de ses tirs à broyer l'effort de l'ennemi. Pendant l'offensive de septembre et la poursuite de l'ennemi en retraite, son ardeur ne s'est pas démentie, malgré les plus grandes difficultés de terrain, donnant ainsi le plus bel exemple de vaillance et d'esprit offensif.



|                            |   |
|----------------------------|---|
| 13 <sup>ème</sup> Batterie | SOMMEPY FERME de MEDEAH région PAUVRES- COULOMMES et COULOMMES- VAUX-<br>CHAMPAGNE. |
| 3 <sup>ème</sup> Batterie  | MOURMELON - SAINTE MARIE et BLAISE.   |
| 11 <sup>ème</sup> Batterie | ROCHAMP - VIENNE LA VILLE - Bois de la MALMAISON près de MONTHOIS.                  |
| 16 <sup>ème</sup> Batterie | FONTAINE EN DORMOIS - CONTREUVE.  |

Sur ces positions elles participent à toutes les actions des 9<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> C.A. ( 13<sup>e</sup>, 16<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> Batteries ) et des 38<sup>e</sup> C.A. et 1<sup>ère</sup> Armée U.S. ( 11<sup>e</sup> Batterie )

Le 29 octobre les 11<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> Batteries sont retirées et ramenées à SAINTE MENEHOULD.

Les 3<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> Batteries participent très activement aux combats de part et d'autre de VOUZIERES en direction de LE CHESNE, les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 novembre. Elles s'apprentent à passer l'Aisne à VOUZIERES le 6 novembre, mais le Général GOURAUD donne l'ordre de ne faire franchir la rivière qu'aux 75 et aux 105.

Toutefois la 3<sup>ème</sup> Batterie est avancée de BLAISE à la gare de VONCQ et la pièce restante de la 13<sup>ème</sup>, à VAUX CHAMPAGNE.

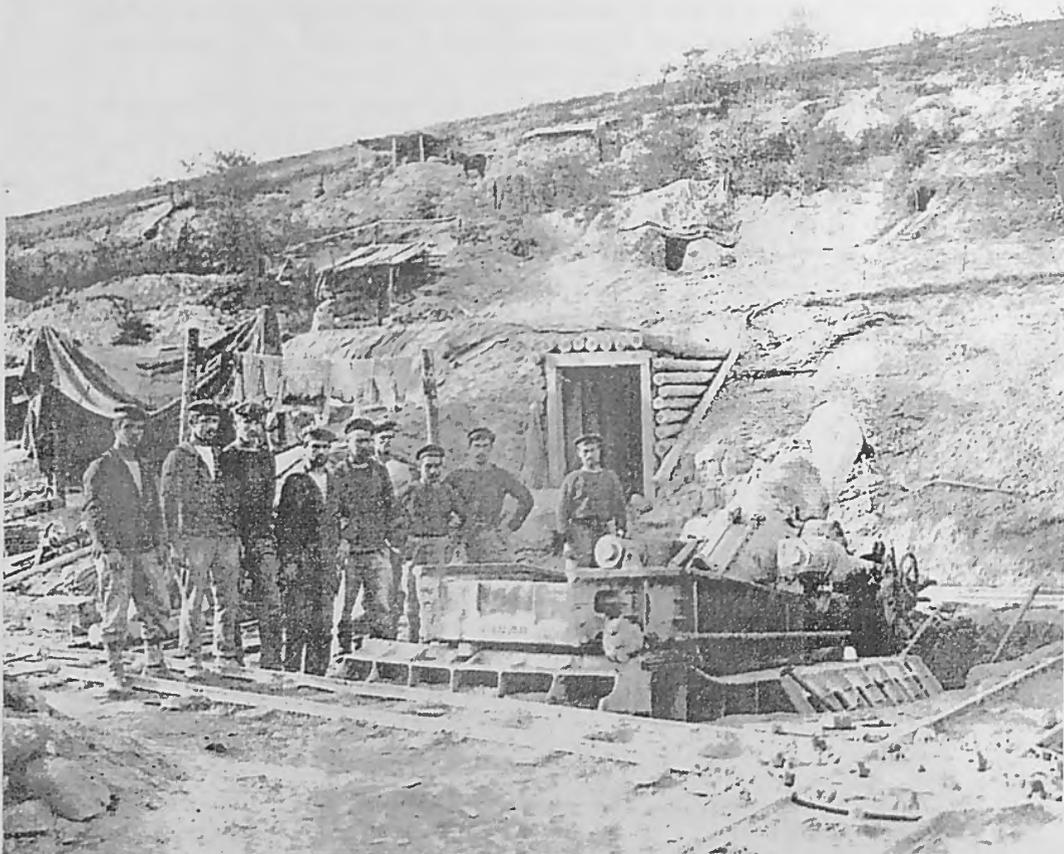
A l'armistice les pièces sont regroupées à SOMME-SUPPE. Les batteries mobiles avaient tiré 6 000 coups. Les pertes s'élevaient à 2 tués et 4 blessés.

Pour rendre hommage à ces valeureux marins, le Capitaine de Vaisseau d'ARVIEU écrivait dans son rapport final :

*Je n'ai que des éloges à faire à tous les officiers, sous-officiers et marins placés sous mes ordres. Tous ont rivalisé d'entrain, de courage, de dévouement et de bonne volonté pour ne pas lâcher prise sur l'ennemi, malgré les difficultés considérables des transports de nos matériels, le mauvais état des routes et la rapidité de l'avance de la IV<sup>ème</sup> Armée. Le Général PEYREGNE, Commandant l'Artillerie de la IV<sup>ème</sup> Armée, a bien voulu, par d'assez nombreuses citations, témoigner aux Canonniers-Marins sa satisfaction pour les services qu'ils ont rendus.*

N. M.

SOURCES. Service historique de la Marine. Fort de VINCENNES. Documents divers sur les canonniers-marins dont le rapport du Cne de Vaisseau d'ARVIEU sur les combats de septembre 1918. E.C.P.A.. Fort d'IVRY.



Mortier de 370 mm à MASSIGES.

## RECHERCHE D'UN DOCUMENT.

Pour un travail historique, on recherche le document suivant : "EN ALSACE AVEC LE GENERAL GOURAUD", tiré à part du "Correspondant" de Paul BOUCHARD, Paris 1919, in 8°, 54 pages et 3 planches hors-texte.

Si quelqu'un détient cet ouvrage, notre ami, Auguste GYSS, 15 rue Poincaré 67210 OBERNAI sera heureux qu'il entre en relation avec lui.

## NOTES DE LECTURE

### La Chambre des Officiers, de Marc DUGAIN.

Dans les premiers jours de 1914, Adrien F., lieutenant du génie, est fauché par un éclat d'obus sur les bords de la Meuse. Défiguré il est transporté au Val-deGrâce où il séjourne cinq ans, dans la chambre des officiers. Le commandement craint en effet que la vue de ces mutilés de la face ne sape le moral de leur entourage. Au fil des amitiés qui se nouent, lui et ses camarades, malgré la privation brutale d'une part de leur identité, révèlent toute leur humanité.

Marc DUGAIN, 41 ans, retrace, dans ce premier roman, la destinée particulière de son grand-père.

Cette approche des "gueules cassées" est émouvante, drôle aussi parfois. Un film, présenté au festival de CANNES, a été tiré de ce livre. Il n'a pas obtenu de distinction malgré une critique extrêmement élogieuse. Sa sortie dans les salles est prévue en septembre 2001.

## PARUTIONS RECENTES

### PAUL DONCOEUR s.j., UN CROISÉ DANS LE SIÈCLE,

de Dominique AVON, maître de conférence à l'université de Montpellier. Editions du Cerf.

Le Père Doncoeur est à l'origine du monument de la 28ème Brigade, proche de Navarin.

Nous avons relaté son édification dans notre bulletin de juin 1999.

### VOTRE ANCETRE DANS LA GRANDE GUERRE. GUIDE GENEALOGIQUE ET HISTORIQUE,

par Yves BUFFETEAU, publié par YSEC éditions, BP 405 27404 Louviers Cedex. 256 pages. 149 F. Format 14 x 23.

Cet éditeur lance également la collection "Un Jour de la Grande Guerre". Sont déjà parus ou à paraître prochainement :

- L'Argonne : le 13 juillet 1915 à la Haute Chevauchée.
- 9 et 10 juin 1918 : Paris menacé (la bataille du Matz I)
- 9 avril 1917 : les Canadiens à Vimy.
- Mangin sauve Paris : 11 juin 1918 (la bataille du Matz II)
- 27 mai - 21 juillet 1918 : la Bataille de Chateau-Thierry.

### PAROLES DE POILUS, Lettres et carnets du front 1914-1918.

Editions LIBRIO ( livre à 10 F ), sous la direction de Jean-Pierre GUENO et d'Yves LAPLUME. Recueil de témoignages.

Plusieurs lettres de Maurice MARECHAL sont citées dans ce livres. Elles sont introduites par le préambule suivant :

*"Maurice MARECHAL avait 22 ans en 1914. Après la guerre il deviendrait l'un des plus grands violoncellistes du monde, l'égal de CASALS et l'un des maîtres de ROSTROPOVITCH. Entre 1914 et 1919, le matricule 4684 classe 12 fut soldat de 2ème classe et agent de liaison. En mai 1915, un autre poilu lui fabriqua un violoncelle avec les morceaux d'une porte et d'une caisse de munitions. Ce violoncelle, signé par les généraux FOCH, PETAIN, MANGIN et GOURAUD, est aujourd'hui conservé à PARIS, à la Cité de la Musique".*

## BULLETINS DISPONIBLES

Il reste quelques exemplaires des bulletins des années 1994 ( spécial\* 70ème anniversaire ), 1995 ( les Villages détruits ), 1996 ( le Corps expéditionnaire russe ), 1997 ( front de Champagne 1915. La ferme de Beauséjour ), 1998 ( l'engagement des Régiments de la 93ème D.I. américaine ), 1998 ( spécial\* : histoire des combats de 1918 en Champagne ). Janvier 1999 ( compte rendu des célébrations de 1998 ), Juin 1999 ( la 28ème Brigade et le Monument du Père DONCOEUR ).

Demandez-les au Secrétariat. Prix = 10 F, port compris, sauf pour les numéros spéciaux\* = 20 F, port compris.

## PELERINAGE DU 16 SEPTEMBRE 2001 A NAVARIN

09 h 45 Cérémonie militaire, allocutions, dépôt de gerbes.  
10 h 45 Messe solennelle  
12 h 30 Dépôt d'une gerbe au cimetière militaire de SUIPPES-NORD  
13 h 15 Repas au mess du Camp.  
( Plateau-repas, sans inscription préalable ).

Après-midi : possibilité de visite des Villages détruits, dans le cadre de la journée organisée par le Camp.

| IN MEMORIAM   | DISTINCTION  |
|---|--|
| <p>Madame Jean-Eric PRETELAT.<br/>Au nom des membres de l'Association, nous exprimons nos<br/>condoléances à Monsieur Jean-Eric Prételat,<br/>président d'honneur de la Fondation<br/>et vice-président de L'A.S.M.A.C.<br/><br/>Madame Aline LARTIGAU de Dax</p> | <p>Le Président de la République a promu<br/>Monsieur Hervé BAZIN de JESSEY<br/><br/>au grade d'Officier de l'Ordre National du Mérite.<br/><br/>Nous sommes heureux de lui adresser nos plus vives<br/>félicitations.</p> |

### COTISATIONS 2001

Le reçu fiscal, se rapportant à la cotisation 2001 sera joint au bulletin de janvier 2002.

**Cotisation 2001** : pour les adhérents n'ayant pas encore réglé leur cotisation de l'année le rappel est joint au présent bulletin. Nous vous demandons de bien vouloir le remplir et le retourner au Secrétariat de l' A.S.M.A.C. accompagné de votre chèque. Cela évitera des rappels coûteux.

A S M A C - 4, rue des Condamines - 78000 VERSAILLES CCP 24 612 29 E PARIS

Pour savoir si vous êtes à jour de votre cotisation, il vous suffit de regarder l'étiquette d'envoi de ce bulletin. Si, en première ligne la mention "99", ou 00 ou "HC", ou "SC" est portée, cela signifie que vous n'étiez pas à jour au moment de l'envoi.

Si vous lisez 01, vous êtes à jour pour l'année 2001 et nous vous en remercions.

---

### POUR ADHERER A L'ASSOCIATION

Il vous suffit d'adresser la demande, indiquant vos nom et adresse, accompagnée d'un chèque d'un montant minimum de 50 F, à  
A S M A C - 4, rue des Condamines - 78000 VERSAILLES  
CCP 24 612 29 E PARIS

L'adhésion vous permettra de recevoir nos deux bulletins annuels. Un reçu fiscal sera adressé pour toute cotisation excédant le montant minimal. Le dernier bulletin paru vous sera adressé immédiatement.

Grâce à vous, de nouveaux adhérents nous ont rejoints en 2000.  
Continuez à faire connaître notre association et à faire adhérer vos ami(e)s.

---

Responsable de la publication : Georges FEYDEL  
Imprimeur : REPRO and CO, de CHALONS EN CHAMPAGNE N° ISSN : 0995 0745.